

Décision relative à une modification de l'autorisation de mise sur le marché d'un produit phytopharmaceutique

Vu les dispositions du règlement (CE) N° 1107/2009 du 21 octobre 2009 et de ses textes d'application,

Vu le règlement (UE) 2019/50 du 11 janvier 2019 modifiant les annexes II, III, IV et V du règlement (CE) n° 396/2005 du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne les limites maximales applicables aux résidus de lambda-cyhalothrine présents dans ou sur certains produits,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment le chapitre III du titre V du livre II des parties législative et réglementaire,

*Vu l'autorisation de mise sur le marché du produit phytopharmaceutique **KARIS 10 CS***

de la société CHEMINOVA Agro France SAS

numéros de dossiers n°2019-4015, 2019-1125

Vu le courrier de l'Anses du 13 mars 2019, relatif à l'arrivée à échéance de plusieurs usages de l'autorisation de mise sur le marché du produit phytopharmaceutique KARIS 10 CS,

Considérant la nécessité de rectifier les usages du produit,

Considérant que plusieurs usages autorisés du produit KARIS 10 CS ne correspondent pas aux dispositions énoncées dans le règlement (UE) 2019/50, concernant les limites maximales applicables aux résidus de lambda-cyhalothrine,

Considérant l'absence de certains usages figurant en annexe, dans la demande de renouvellement de l'autorisation de mise sur le marché du produit,

Considérant en conséquence que, pour ces usages absents, les dispositions de l'article 43 du règlement (CE) n°1107/2009 ne sont pas respectées,

L'autorisation de mise sur le marché du produit phytopharmaceutique désigné ci-après **est modifiée** en France dans les conditions précisées dans la présente décision et son annexe.

La présente décision annule et remplace la décision du 5 juillet 2019 et s'applique sans préjudice des autres dispositions applicables.

Informations générales sur le produit	
Noms du produit	KARIS 10 CS SPARK
Type de produit	Générique
Titulaire	CHEMINOVA Agro France SAS 11 Bis Quai Perrache, 69002 LYON, FRANCE
Formulation	Suspension de capsules (CS)
Contenant	100 g/L - lambda-cyhalothrine
Numéro d'intrant	2130438
Numéro d'AMM	2130251
Fonction	Insecticide
Gamme d'usage	Professionnel

L'échéance de validité de la présente décision correspond à celle de l'autorisation du produit.

La présente décision peut être retirée ou modifiée avant cette échéance si des éléments le justifient. Les modalités d'autorisation du produit restent inchangées à l'exception des retraits d'usages et de l'arrivée à échéance des usages mentionnés en annexe de la présente décision.

A Maisons-Alfort, le

12 SEP. 2019

Caroline SEMAILLE
Directrice générale déléguée
en charge du pôle produits réglementés
Agence nationale de sécurité sanitaire de
l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES)

ANNEXE I : Conditions de modification et d'arrivée à échéance des usages

Liste des usages arrivés à échéance					
Usages	Dose d'emploi	Nombre maximum d'applications	Délai avant récolte (jours)	En cas d'arrivée à échéance	
				Date limite pour la vente et la distribution	Date limite pour le stockage et l'utilisation des stocks
00516024 Choux à inflorescence*Trt Part.Aer.*Chenilles phytophages	0,2 L/ha	1/an	14	31/08/2019	31/08/2020
Motivation : Echéance de l'usage non soutenu dans le cadre du renouvellement de l'autorisation de mise sur le marché du produit.					
00517023 Choux pommés*Trt Part.Aer.*Chenilles phytophages	0,2 L/ha	1/an	14	31/08/2019	31/08/2020
Motivation : Echéance de l'usage non soutenu dans le cadre du renouvellement de l'autorisation de mise sur le marché du produit.					
16663102 Maïs doux*Trt Part.Aer.*Cicadelles, punaises et psylles	0,2 L/ha	2/an	7	31/08/2019	31/08/2020
Motivation : Echéance de l'usage non soutenu dans le cadre du renouvellement de l'autorisation de mise sur le marché du produit.					

Liste des usages arrivés à échéance					
Usages	Dose d'emploi	Nombre maximum d'applications	Délai avant récolte (jours)	En cas d'arrivée à échéance	
				Date limite pour la vente et la distribution	Date limite pour le stockage et l'utilisation des stocks
12053110 Agrumes*Trt Part.Aer.*Chenilles phytophages	0,11 L/ha	3/an	7	31/08/2019	31/08/2020
Motivation : Echéance de l'usage non soutenu dans le cadre du renouvellement de l'autorisation de mise sur le marché du produit.					
12053119 Agrumes*Trt Part.Aer.*Cicadelles, cercopides et psylles	0,11 L/ha	3/an	7	31/08/2019	31/08/2020
Motivation : Echéance de l'usage non soutenu dans le cadre du renouvellement de l'autorisation de mise sur le marché du produit.					
12053106 Agrumes*Trt Part.Aer.*Pucerons	0,075 L/ha	3/an	7	31/08/2019	31/08/2020
Motivation : Echéance de l'usage non soutenu dans le cadre du renouvellement de l'autorisation de mise sur le marché du produit.					
12103116 Amandier*Trt Part.Aer.*Chenilles foreuses des fruits	0,11 L/ha	2/an	7	31/08/2019	31/08/2020
Motivation : Echéance de l'usage non soutenu dans le cadre du renouvellement de l'autorisation de mise sur le marché du produit.					
16103103 Artichaut*Trt Part.Aer.*Chenilles phytophages	0,075 L/ha	1/an	14	31/08/2019	31/08/2020
Motivation : Echéance de l'usage non soutenu dans le cadre du renouvellement de l'autorisation de mise sur le marché du produit.					

Liste des usages arrivés à échéance

Usages	Dose d'emploi	Nombre maximum d'applications	Délai avant récolte (jours)	En cas d'arrivée à échéance	
				Date limite pour la vente et la distribution	Date limite pour le stockage et l'utilisation des stocks
01104002 Asperge*Trt Part.Aer.*Chenilles phytophages	0,075 L/ha	2/an	-	31/08/2019	31/08/2020
Motivation : Echéance de l'usage non soutenu dans le cadre du renouvellement de l'autorisation de mise sur le marché du produit.					
16153102 Asperge*Trt Part.Aer.*Coléoptères phytophages	0,075 L/ha	2/an	-	31/08/2019	31/08/2020
Motivation : Echéance de l'usage non soutenu dans le cadre du renouvellement de l'autorisation de mise sur le marché du produit.					
16153103 Asperge*Trt Part.Aer.*Pucerons	0,125 L/ha	2/an	-	31/08/2019	31/08/2020
Motivation : Echéance de l'usage non soutenu dans le cadre du renouvellement de l'autorisation de mise sur le marché du produit.					
12153113 Cassissier*Trt Part.Aer.*Chenilles phytophages	0,15 L/ha	2/an	7	31/08/2019	31/08/2020
Motivation : Echéance de l'usage non soutenu dans le cadre du renouvellement de l'autorisation de mise sur le marché du produit.					
12153104 Cassissier*Trt Part.Aer.*Insectes xylophages	0,175 L/ha	2/an	7	31/08/2019	31/08/2020
Motivation : Echéance de l'usage non soutenu dans le cadre du renouvellement de l'autorisation de mise sur le marché du produit.					

Liste des usages arrivés à échéance

Usages	Dose d'emploi	Nombre maximum d'applications	Délai avant récolte (jours)	En cas d'arrivée à échéance	
				Date limite pour la vente et la distribution	Date limite pour le stockage et l'utilisation des stocks
12153103 Cassissier*Trt Part.Aer.*Pucerons	0,075 L/ha	2/an	7	31/08/2019	31/08/2020
Motivation : Echéance de l'usage non soutenu dans le cadre du renouvellement de l'autorisation de mise sur le marché du produit.					
19273102 Céleri-branché*Trt Part.Aer.*Chenilles phytophages	0,05 L/ha	2/an	7	31/08/2019	31/08/2020
Motivation : Echéance de l'usage non soutenu dans le cadre du renouvellement de l'autorisation de mise sur le marché du produit.					
19273101 Céleri-branché*Trt Part.Aer.*Pucerons	0,05 L/ha	2/an	7	31/08/2019	31/08/2020
Motivation : Echéance de l'usage non soutenu dans le cadre du renouvellement de l'autorisation de mise sur le marché du produit.					
19273101 Céleri-branché*Trt Part.Aer.*Pucerons	0,125 L/ha	2/an	7	31/08/2019	31/08/2020
Sur céleri-branché. Motivation : Echéance de l'usage non soutenu dans le cadre du renouvellement de l'autorisation de mise sur le marché du produit.					
12203103 Cerisier*Trt.Part.Aer.* Chenilles phytophages	0,11 L/ha	2/an	7	31/08/2019	31/08/2020
Motivation : Echéance de l'usage non soutenu dans le cadre du renouvellement de l'autorisation de mise sur le marché du produit.					

Liste des usages arrivés à échéance

Usages	Dose d'emploi	Nombre maximum d'applications	Délai avant récolte (jours)	En cas d'arrivée à échéance	
				Date limite pour la vente et la distribution	Date limite pour le stockage et l'utilisation des stocks
12203103 Cerisier*Trt.Part.Aer.* Chenilles phytophages	0,075 L/ha	2/an	7	31/08/2019	31/08/2020
Motivation : Echéance de l'usage non soutenu dans le cadre du renouvellement de l'autorisation de mise sur le marché du produit.					
12203101 Cerisier*Trt.Part.Aer.* Mouches	0,11 L/ha	2/an	7	31/08/2019	31/08/2020
Motivation : Echéance de l'usage non soutenu dans le cadre du renouvellement de l'autorisation de mise sur le marché du produit.					
12203102 Cerisier*Trt.Part.Aer.* Pucerons	0,075 L/ha	2/an	7	31/08/2019	31/08/2020
Motivation : Echéance de l'usage non soutenu dans le cadre du renouvellement de l'autorisation de mise sur le marché du produit.					
12253102 Chataignier*Trt Part.Aer.*Chenilles foreuses des fruits	0,075 L/ha	2/an	7	31/08/2019	31/08/2020
Motivation : Echéance de l'usage non soutenu dans le cadre du renouvellement de l'autorisation de mise sur le marché du produit.					
16353101 Chicorées - Production de racines*Trt Part.Aer.*Chenilles phytophages	0,075 L/ha	3/an	14	31/08/2019	31/08/2020
Motivation : Echéance de l'usage non soutenu dans le cadre du renouvellement de l'autorisation de mise sur le marché du produit.					

Liste des usages arrivés à échéance

Usages	Dose d'emploi	Nombre maximum d'applications	Délai avant récolte (jours)	En cas d'arrivée à échéance	
				Date limite pour la vente et la distribution	Date limite pour le stockage et l'utilisation des stocks
16353102 Chicorées - Production de racines*Trt Part.Aer.*Pucerons	0,125 L/ha	2/an	14	31/08/2019	31/08/2020
	Motivation : Echéance de l'usage non soutenu dans le cadre du renouvellement de l'autorisation de mise sur le marché du produit.				
16353102 Chicorées - Production de racines*Trt Part.Aer.*Pucerons	0,125 L/ha	3/an	14	31/08/2019	31/08/2020
	Motivation : Echéance de l'usage non soutenu dans le cadre du renouvellement de l'autorisation de mise sur le marché du produit.				
16323105 Concombre*Trt Part.Aer.*Chenilles phytophages	0,075 L/ha	2/an	3	31/08/2019	31/08/2020
	Sur concombre, courgette. Motivation : Echéance de l'usage non soutenu dans le cadre du renouvellement de l'autorisation de mise sur le marché du produit.				
16323105 Concombre*Trt Part.Aer.*Chenilles phytophages	0,075 L/ha	3/an	3	31/08/2019	31/08/2020
	Sur concombre. Motivation : Echéance de l'usage non soutenu dans le cadre du renouvellement de l'autorisation de mise sur le marché du produit.				
16503103 Epinard*Trt Part.Aer.*Chenilles phytophages	0,075 L/ha	2/an	7	31/08/2019	31/08/2020
	Non autorisé sur pourpier. Motivation : - Retrait de l'usage sur pourpier, mise en conformité avec les dispositions énoncées dans le règlement (UE) 2019/50, concernant les limites maximales applicables aux résidus de lambda-cyhalothrine. - Echéance de l'usage non soutenu dans le cadre du renouvellement de l'autorisation de mise sur le marché du produit.				

Liste des usages arrivés à échéance

Usages	Dose d'emploi	Nombre maximum d'applications	Délai avant récolte (jours)	En cas d'arrivée à échéance	
				Date limite pour la vente et la distribution	Date limite pour le stockage et l'utilisation des stocks
16503101 Epinard*Trt Part.Aer.*Mouches	0,063 L/ha	2/an	7	31/08/2019	31/08/2020
	Non autorisé sur pourpier. Motivation : - Retrait de l'usage sur pourpier, mise en conformité avec les dispositions énoncées dans le règlement (UE) 2019/50, concernant les limites maximales applicables aux résidus de lambda-cyhalothrine. - Echéance de l'usage non soutenu dans le cadre du renouvellement de l'autorisation de mise sur le marché du produit.				
16553107 Fraisier*Trt Part.Aer.*Chenilles phytophages	0,075 L/ha	2/an	3	31/08/2019	31/08/2020
	Motivation : Echéance de l'usage non soutenu dans le cadre du renouvellement de l'autorisation de mise sur le marché du produit.				
16553106 Fraisier*Trt Part.Aer.*Cicadelles, punaises et psylles	0,125 L/ha	2/an	3	31/08/2019	31/08/2020
	Motivation : Echéance de l'usage non soutenu dans le cadre du renouvellement de l'autorisation de mise sur le marché du produit.				
16553105 Fraisier*Trt Part.Aer.*Pucerons	0,125 L/ha	2/an	3	31/08/2019	31/08/2020
	Motivation : Echéance de l'usage non soutenu dans le cadre du renouvellement de l'autorisation de mise sur le marché du produit.				
16552102 Fraisier*Trt Sol*Ravageurs du sol	0,075 L/ha	2/an	28	31/08/2019	31/08/2020
	Motivation : Echéance de l'usage non soutenu dans le cadre du renouvellement de l'autorisation de mise sur le marché du produit.				

Liste des usages arrivés à échéance					
Usages	Dose d'emploi	Nombre maximum d'applications	Délai avant récolte (jours)	En cas d'arrivée à échéance	
				Date limite pour la vente et la distribution	Date limite pour le stockage et l'utilisation des stocks
12353107 Framboisier*Trt Part.Aer.*Chenilles phytophages	0,2 L/ha	2/an	7	31/08/2019	31/08/2020
Motivation : Echéance de l'usage non soutenu dans le cadre du renouvellement de l'autorisation de mise sur le marché du produit					
12353107 Framboisier*Trt Part.Aer.*Chenilles phytophages	0,15 L/ha	2/an	7	31/08/2019	31/08/2020
Motivation : Contre la chenille défoliatrice. Echéance de l'usage non soutenu dans le cadre du renouvellement de l'autorisation de mise sur le marché du produit					
12353104 Framboisier*Trt Part.Aer.*Coléoptères phytophages	0,075 L/ha	2/an	7	31/08/2019	31/08/2020
Motivation : Echéance de l'usage non soutenu dans le cadre du renouvellement de l'autorisation de mise sur le marché du produit					
12353110 Framboisier*Trt Part.Aer.*Insectes xylophages	0,175 L/ha	2/an	7	31/08/2019	31/08/2020
Motivation : Echéance de l'usage non soutenu dans le cadre du renouvellement de l'autorisation de mise sur le marché du produit					
12353103 Framboisier*Trt Part.Aer.*Pucerons	0,075 L/ha	2/an	7	31/08/2019	31/08/2020
Motivation : Echéance de l'usage non soutenu dans le cadre du renouvellement de l'autorisation de mise sur le marché du produit.					

Liste des usages arrivés à échéance

Usages	Dose d'emploi	Nombre maximum d'applications	Délai avant récolte (jours)	En cas d'arrivée à échéance	
				Date limite pour la vente et la distribution	Date limite pour le stockage et l'utilisation des stocks
12253101 Fruits à coque*Trt Part.Aer.*Balanin	0,11 L/ha	2/an	7	31/08/2019	31/08/2020
Motivation : Echéance de l'usage non soutenu dans le cadre du renouvellement de l'autorisation de mise sur le marché du produit.					
12453112 Fruits à coque*Trt Part.Aer.*Chenilles phytophages	0,11 L/ha	2/an	7	31/08/2019	31/08/2020
Motivation : Echéance de l'usage non soutenu dans le cadre du renouvellement de l'autorisation de mise sur le marché du produit.					
12453112 Fruits à coque*Trt Part.Aer.*Chenilles phytophages	0,075 L/ha	2/an	7	31/08/2019	31/08/2020
Motivation : Echéance de l'usage non soutenu dans le cadre du renouvellement de l'autorisation de mise sur le marché du produit.					
12103108 Fruits à coque*Trt Part.Aer.*Coléoptères phytophages	0,075 L/ha	2/an	7	31/08/2019	31/08/2020
Motivation : Echéance de l'usage non soutenu dans le cadre du renouvellement de l'autorisation de mise sur le marché du produit.					
12103108 Fruits à coque*Trt Part.Aer.*Coléoptères phytophages	0,11 L/ha	2/an	7	31/08/2019	31/08/2020
Motivation : Echéance de l'usage non soutenu dans le cadre du renouvellement de l'autorisation de mise sur le marché du produit.					

Liste des usages arrivés à échéance					
Usages	Dose d'emploi	Nombre maximum d'applications	Délai avant récolte (jours)	En cas d'arrivée à échéance	
				Date limite pour la vente et la distribution	Date limite pour le stockage et l'utilisation des stocks
12103102 Fruits à coque*Trt Part.Aer.*Pucerons	0,075 L/ha	2/an	7	31/08/2019	31/08/2020
Motivation : Echéance de l'usage non soutenu dans le cadre du renouvellement de l'autorisation de mise sur le marché du produit.					
16603105 Laitue*Trt Part.Aer.*Chenilles phytophages	0,075 L/ha	2/an	7	31/08/2019	31/08/2020
Autorisé uniquement sur roquette. Non autorisé sur pissenlit et sur laitues. Motivation : - Retrait de l'usage sur laitues, mise en conformité avec les dispositions énoncées dans le règlement (UE) 2019/50, concernant les limites maximales applicables aux résidus de lambda-cyhalothrine. - Echéance de l'usage non soutenu dans le cadre du renouvellement de l'autorisation de mise sur le marché du produit.					
16603101 Laitue*Trt Part.Aer.*Pucerons	0,125 L/ha	2/an	7	31/08/2019	31/08/2020
Autorisé uniquement sur roquette. Non autorisé sur laitues. Motivation : - Retrait de l'usage sur laitues, mise en conformité avec les dispositions énoncées dans le règlement (UE) 2019/50, concernant les limites maximales applicables aux résidus de lambda-cyhalothrine. - Echéance de l'usage non soutenu dans le cadre du renouvellement de l'autorisation de mise sur le marché du produit.					
16663103 Maïs doux*Trt Part.Aer.*Chenilles phytophages	0,2 L/ha	2/an	7	31/08/2019	31/08/2020
Motivation : Echéance de l'usage non soutenu dans le cadre du renouvellement de l'autorisation de mise sur le marché du produit.					

Liste des usages arrivés à échéance

Usages	Dose d'emploi	Nombre maximum d'applications	Délai avant récolte (jours)	En cas d'arrivée à échéance	
				Date limite pour la vente et la distribution	Date limite pour le stockage et l'utilisation des stocks
15553103 Mais*Trt Part.Aer.*Chenilles phytophages	0,15 L/ha	2/an	7	31/08/2019	31/08/2020
Motivation : Echéance de l'usage non soutenu dans le cadre du renouvellement de l'autorisation de mise sur le marché du produit.					
15553107 Mais*Trt Part.Aer.*Cicadelles	0,2 L/ha	2/an	7	31/08/2019	31/08/2020
Motivation : Echéance de l'usage non soutenu dans le cadre du renouvellement de l'autorisation de mise sur le marché du produit.					
15553101 Mais*Trt Part.Aer.*Pyrale(s) (1)	0,2 L/ha	2/an	7	31/08/2019	31/08/2020
Motivation : Echéance de l'usage non soutenu dans le cadre du renouvellement de l'autorisation de mise sur le marché du produit.					
16753108 Melon*Trt Part.Aer.*Chenilles phytophages	0,2 L/ha	2/an	3	31/08/2019	31/08/2020
Motivation : Echéance de l'usage non soutenu dans le cadre du renouvellement de l'autorisation de mise sur le marché du produit.					
16753108 Melon*Trt Part.Aer.*Chenilles phytophages	0,075 L/ha	2/an	3	31/08/2019	31/08/2020
Motivation : Echéance de l'usage non soutenu dans le cadre du renouvellement de l'autorisation de mise sur le marché du produit.					

Liste des usages arrivés à échéance

Usages	Dose d'emploi	Nombre maximum d'applications	Délai avant récolte (jours)	En cas d'arrivée à échéance	
				Date limite pour la vente et la distribution	Date limite pour le stockage et l'utilisation des stocks
16773103 Navet*Trt Part.Aer.*Chenilles phytophages	0,05 L/ha	4/an	7	31/08/2019	31/08/2020
Motivation : Echéance de l'usage non soutenu dans le cadre du renouvellement de l'autorisation de mise sur le marché du produit.					
16773103 Navet*Trt Part.Aer.*Chenilles phytophages	0,075 L/ha	2/an	14	31/08/2019	31/08/2020
Motivation : Echéance de l'usage non soutenu dans le cadre du renouvellement de l'autorisation de mise sur le marché du produit.					
16773101 Navet*Trt Part.Aer.*Coléoptères phytophages	0,05 L/ha	4/an	7	31/08/2019	31/08/2020
Motivation : Echéance de l'usage non soutenu dans le cadre du renouvellement de l'autorisation de mise sur le marché du produit.					
12403111 Noisetier*Trt Part.Aer.*Punaies et tigres	0,075 L/ha	2/an	7	31/08/2019	31/08/2020
Motivation : Echéance de l'usage non soutenu dans le cadre du renouvellement de l'autorisation de mise sur le marché du produit.					
12453101 Noyer*Trt Part.Aer.*Chenilles foreuses des fruits	0,075 L/ha	2/an	7	31/08/2019	31/08/2020
Motivation : Echéance de l'usage non soutenu dans le cadre du renouvellement de l'autorisation de mise sur le marché du produit.					

Liste des usages arrivés à échéance

Usages	Dose d'emploi	Nombre maximum d'applications	Délai avant récolte (jours)	En cas d'arrivée à échéance	
				Date limite pour la vente et la distribution	Date limite pour le stockage et l'utilisation des stocks
12453111 Noyer*Trt Part.Aer.*Cicadelles, cercopides et psylles	0,11 L/ha	2/an	7	31/08/2019	31/08/2020
Motivation : Echéance de l'usage non soutenu dans le cadre du renouvellement de l'autorisation de mise sur le marché du produit.					
16803105 Oignon*Trt Part.Aer.*Chenilles phytophages	0,075 L/ha	2/an	21	31/08/2019	31/08/2020
Motivation : Echéance de l'usage non soutenu dans le cadre du renouvellement de l'autorisation de mise sur le marché du produit.					
16053104 Oignon*Trt Part.Aer.*Pucerons	0,125 L/ha	2/an	21	31/08/2019	31/08/2020
Motivation : Echéance de l'usage non soutenu dans le cadre du renouvellement de l'autorisation de mise sur le marché du produit.					
12503102 Olivier*Trt Part.Aer.*Chenilles phytophages	0,11 L/ha	2/an	7	31/08/2019	31/08/2020
Motivation : Echéance de l'usage non soutenu dans le cadre du renouvellement de l'autorisation de mise sur le marché du produit.					
12503101 Olivier*Trt Part.Aer.*Mouche de l'olive	0,11 L/ha	2/an	7	31/08/2019	31/08/2020
Motivation : Echéance de l'usage non soutenu dans le cadre du renouvellement de l'autorisation de mise sur le marché du produit.					

Liste des usages arrivés à échéance					
Usages	Dose d'emploi	Nombre maximum d'applications	Délai avant récolte (jours)	En cas d'arrivée à échéance	
				Date limite pour la vente et la distribution	Date limite pour le stockage et l'utilisation des stocks
00213014 Olivier*Trt Plant.*Coléoptères phytophages	0,075 L/ha	2/an	7	31/08/2019	31/08/2020
Motivation : Echéance de l'usage non soutenu dans le cadre du renouvellement de l'autorisation de mise sur le marché du produit.					
12553103 Pêcher*Trt Part.Aer.*Chenilles foreuses des fruits	0,075 L/ha	2/an	7	31/08/2019	31/08/2020
Motivation : Echéance de l'usage non soutenu dans le cadre du renouvellement de l'autorisation de mise sur le marché du produit.					
12553103 Pêcher*Trt Part.Aer.*Chenilles foreuses des fruits	0,11 L/ha	2/an	7	31/08/2019	31/08/2020
Motivation : Echéance de l'usage non soutenu dans le cadre du renouvellement de l'autorisation de mise sur le marché du produit.					
12553133 Pêcher*Trt Part.Aer.*Chenilles phytophages	0,11 L/ha	2/an	7	31/08/2019	31/08/2020
Motivation : Echéance de l'usage non soutenu dans le cadre du renouvellement de l'autorisation de mise sur le marché du produit.					
12573131 Pêcher*Trt Part.Aer.*Cicadelles, cercopides et psylles	0,11 L/ha	2/an	7	31/08/2019	31/08/2020
Motivation : Echéance de l'usage non soutenu dans le cadre du renouvellement de l'autorisation de mise sur le marché du produit.					

Liste des usages arrivés à échéance

Usages	Dose d'emploi	Nombre maximum d'applications	Délai avant récolte (jours)	En cas d'arrivée à échéance	
				Date limite pour la vente et la distribution	Date limite pour le stockage et l'utilisation des stocks
12553129 Pêcher*Trt Part.Aer.*Coléoptères phytophages	0,075 L/ha	2/an	7	31/08/2019	31/08/2020
Motivation : Echéance de l'usage non soutenu dans le cadre du renouvellement de l'autorisation de mise sur le marché du produit.					
12553140 Pêcher*Trt Part.Aer.*Forficules	0,11 L/ha	2/an	7	31/08/2019	31/08/2020
Motivation : Echéance de l'usage non soutenu dans le cadre du renouvellement de l'autorisation de mise sur le marché du produit.					
12553128 Pêcher*Trt Part.Aer.*Insectes xylophages	0,11 L/ha	2/an	7	31/08/2019	31/08/2020
Motivation : Echéance de l'usage non soutenu dans le cadre du renouvellement de l'autorisation de mise sur le marché du produit.					
12553101 Pêcher*Trt Part.Aer.*Mouches des fruits	0,11 L/ha	2/an	7	31/08/2019	31/08/2020
Motivation : Echéance de l'usage non soutenu dans le cadre du renouvellement de l'autorisation de mise sur le marché du produit.					
12553122 Pêcher*Trt Part.Aer.*Pucerons	0,075 L/ha	2/an	7	31/08/2019	31/08/2020
Motivation : Echéance de l'usage non soutenu dans le cadre du renouvellement de l'autorisation de mise sur le marché du produit.					

Liste des usages arrivés à échéance

Usages	Dose d'emploi	Nombre maximum d'applications	Délai avant récolte (jours)	En cas d'arrivée à échéance	
				Date limite pour la vente et la distribution	Date limite pour le stockage et l'utilisation des stocks
12553125 Pêcher*Trt Part.Aer.*Punaïses	0,075 L/ha	2/an	7	31/08/2019	31/08/2020
Motivation : Echéance de l'usage non soutenu dans le cadre du renouvellement de l'autorisation de mise sur le marché du produit.					
12553116 Pêcher*Trt Part.Aer.*Thrips	0,11 L/ha	2/an	7	31/08/2019	31/08/2020
Motivation : Echéance de l'usage non soutenu dans le cadre du renouvellement de l'autorisation de mise sur le marché du produit.					
16843101 Poireau*Trt Part.Aer.*Chenilles phytophages	0,075 L/ha	2/an	21	31/08/2019	31/08/2020
Motivation : - Modification du délai avant récolte, mise en conformité avec les dispositions énoncées dans le règlement (UE) 2019/50, concernant les limites maximales applicables aux résidus de lambda-cyhalothrine. - Echéance de l'usage non soutenu dans le cadre du renouvellement de l'autorisation de mise sur le marché du produit.					
16863108 Poivron*Trt Part.Aer.*Chenilles phytophages	0,075 L/ha	2/an	3	31/08/2019	31/08/2020
Motivation : Echéance de l'usage non soutenu dans le cadre du renouvellement de l'autorisation de mise sur le marché du produit.					
16863108 Poivron*Trt Part.Aer.*Chenilles phytophages	0,2 L/ha	2/an	3	31/08/2019	31/08/2020
Motivation : Echéance de l'usage non soutenu dans le cadre du renouvellement de l'autorisation de mise sur le marché du produit.					

Liste des usages arrivés à échéance

Usages	Dose d'emploi	Nombre maximum d'applications	Délai avant récolte (jours)	En cas d'arrivée à échéance	
				Date limite pour la vente et la distribution	Date limite pour le stockage et l'utilisation des stocks
16863104 Poivron*Trt Part.Aer.*Pucerons	0,125 L/ha	2/an	3	31/08/2019	31/08/2020
Motivation : Echéance de l'usage non soutenu dans le cadre du renouvellement de l'autorisation de mise sur le marché du produit.					
16862101 Poivron*Trt Sol*Ravageurs du sol	0,075 L/ha	2/an	28	31/08/2019	31/08/2020
Motivation : Echéance de l'usage non soutenu dans le cadre du renouvellement de l'autorisation de mise sur le marché du produit.					
15653199 Pomme de terre*Trt Part.Aer.*Chenilles phytophages	0,075 L/ha	3/an	14	31/08/2019	31/08/2020
Motivation : Echéance de l'usage non soutenu dans le cadre du renouvellement de l'autorisation de mise sur le marché du produit.					
15653101 Pomme de terre*Trt Part.Aer.*Coléoptères phytophages	0,075 L/ha	3/an	14	31/08/2019	31/08/2020
Motivation : Echéance de l'usage non soutenu dans le cadre du renouvellement de l'autorisation de mise sur le marché du produit.					
15653108 Pomme de terre*Trt Part.Aer.*Pucerons	0,125 L/ha	3/an	14	31/08/2019	31/08/2020
Motivation : Echéance de l'usage non soutenu dans le cadre du renouvellement de l'autorisation de mise sur le marché du produit.					

Liste des usages arrivés à échéance

Usages	Dose d'emploi	Nombre maximum d'applications	Délai avant récolte (jours)	En cas d'arrivée à échéance	
				Date limite pour la vente et la distribution	Date limite pour le stockage et l'utilisation des stocks
12603103 Pommier*Trt Part.Aer.*Chenilles foreuses des fruits	0,075 L/ha	3/an	7	31/08/2019	31/08/2020
Motivation : Echéance de l'usage non soutenu dans le cadre du renouvellement de l'autorisation de mise sur le marché du produit.					
12603103 Pommier*Trt Part.Aer.*Chenilles foreuses des fruits	0,11 L/ha	3/an	7	31/08/2019	31/08/2020
Motivation : Echéance de l'usage non soutenu dans le cadre du renouvellement de l'autorisation de mise sur le marché du produit.					
12603105 Pommier*Trt Part.Aer.*Chenilles phytophages	0,11 L/ha	3/an	7	31/08/2019	31/08/2020
Motivation : Echéance de l'usage non soutenu dans le cadre du renouvellement de l'autorisation de mise sur le marché du produit.					
12603105 Pommier*Trt Part.Aer.*Chenilles phytophages	0,075 L/ha	3/an	7	31/08/2019	31/08/2020
Motivation : Echéance de l'usage non soutenu dans le cadre du renouvellement de l'autorisation de mise sur le marché du produit.					
12603166 Pommier*Trt Part.Aer.*Cicadelles, cercopides et psylles	0,11 L/ha	3/an	7	31/08/2019	31/08/2020
Motivation : Echéance de l'usage non soutenu dans le cadre du renouvellement de l'autorisation de mise sur le marché du produit.					

Liste des usages arrivés à échéance

Usages	Dose d'emploi	Nombre maximum d'applications	Délai avant récolte (jours)	En cas d'arrivée à échéance	
				Date limite pour la vente et la distribution	Date limite pour le stockage et l'utilisation des stocks
12603138 Pommier*Trt Part.Aer.*Coléoptères phytophages	0,075 L/ha	3/an	7	31/08/2019	31/08/2020
Motivation : Echéance de l'usage non soutenu dans le cadre du renouvellement de l'autorisation de mise sur le marché du produit.					
12603138 Pommier*Trt Part.Aer.*Coléoptères phytophages	0,11 L/ha	3/an	7	31/08/2019	31/08/2020
Motivation : Echéance de l'usage non soutenu dans le cadre du renouvellement de l'autorisation de mise sur le marché du produit.					
12603150 Pommier*Trt Part.Aer.*Pucerons	0,075 L/ha	3/an	7	31/08/2019	31/08/2020
Motivation : Echéance de l'usage non soutenu dans le cadre du renouvellement de l'autorisation de mise sur le marché du produit.					
12603167 Pommier*Trt Part.Aer.*Punaises et tiges	0,075 L/ha	3/an	7	31/08/2019	31/08/2020
Motivation : Echéance de l'usage non soutenu dans le cadre du renouvellement de l'autorisation de mise sur le marché du produit.					
12603154 Pommier*Trt Part.Aer.*Thrips	0,11 L/ha	3/an	7	31/08/2019	31/08/2020
Motivation : Echéance de l'usage non soutenu dans le cadre du renouvellement de l'autorisation de mise sur le marché du produit.					

Liste des usages arrivés à échéance					
Usages	Dose d'emploi	Nombre maximum d'applications	Délai avant récolte (jours)	En cas d'arrivée à échéance	
				Date limite pour la vente et la distribution	Date limite pour le stockage et l'utilisation des stocks
10993100 Porte graine*Trt Part.Aer.*Ravageurs divers	-	3/an	21	31/08/2019	31/08/2020
Motivation : Echéance de l'usage non soutenu dans le cadre du renouvellement de l'autorisation de mise sur le marché du produit.					
19993100 PPAMC*Trt Part.Aer.*Ravageurs divers	-	2/an	7	31/08/2019	31/08/2020
Autorisé uniquement sur fines herbes et PPAMC non alimentaires. Non autorisé sur épices et infusion. Motivation : - Mise en conformité avec les dispositions énoncées dans le règlement (UE) 2019/50, concernant les limites maximales applicables aux résidus de lambda-cyhalothrine. - Echéance de l'usage non soutenu dans le cadre du renouvellement de l'autorisation de mise sur le marché du produit.					
12653105 Prunier*Trt Part.Aer.*Charançons du feuillage et des fruits	0,075 L/ha	2/an	7	31/08/2019	31/08/2020
Motivation : Echéance de l'usage non soutenu dans le cadre du renouvellement de l'autorisation de mise sur le marché du produit.					
12653102 Prunier*Trt Part.Aer.*Chenilles foreuses des fruits	0,11 L/ha	2/an	7	31/08/2019	31/08/2020
Motivation : Echéance de l'usage non soutenu dans le cadre du renouvellement de l'autorisation de mise sur le marché du produit					

Liste des usages arrivés à échéance

Usages	Dose d'emploi	Nombre maximum d'applications	Délai avant récolte (jours)	En cas d'arrivée à échéance	
				Date limite pour la vente et la distribution	Date limite pour le stockage et l'utilisation des stocks
12653102 Prunier*Trt Part.Aer.*Chenilles foreuses des fruits	0,075 L/ha	2/an	7	31/08/2019	31/08/2020
Motivation : Echéance de l'usage non soutenu dans le cadre du renouvellement de l'autorisation de mise sur le marché du produit					
12653106 Prunier*Trt Part.Aer.*Chenilles phytophages	0,11 L/ha	2/an	7	31/08/2019	31/08/2020
Motivation : Echéance de l'usage non soutenu dans le cadre du renouvellement de l'autorisation de mise sur le marché du produit					
12653110 Prunier*Trt Part.Aer.*Pucerons	0,075 L/ha	2/an	7	31/08/2019	31/08/2020
Motivation : Echéance de l'usage non soutenu dans le cadre du renouvellement de l'autorisation de mise sur le marché du produit.					
15803102 Soja*Trt Part.Aer.*Pucerons	0,125 L/ha	2/an	14	31/08/2019	31/08/2020
Motivation : Echéance de l'usage non soutenu dans le cadre du renouvellement de l'autorisation de mise sur le marché du produit					
15803103 Soja*Trt Part.Aer.*Punaises	0,075 L/ha	2/an	14	31/08/2019	31/08/2020
Motivation : Echéance de l'usage non soutenu dans le cadre du renouvellement de l'autorisation de mise sur le marché du produit					
15562105 Sorgho*Trt Sol*Ravageurs du sol	0,075 L/ha	2/an	28	31/08/2019	31/08/2020
Motivation : Echéance de l'usage non soutenu dans le cadre du renouvellement de l'autorisation de mise sur le marché du produit					

Liste des usages arrivés à échéance

Usages	Dose d'emploi	Nombre maximum d'applications	Délai avant récolte (jours)	En cas d'arrivée à échéance	
				Date limite pour la vente et la distribution	Date limite pour le stockage et l'utilisation des stocks
15853104 Tabac*Trt Part.Aer.*Chenilles phytophages	0,075 L/ha	2/an	-	31/08/2019	31/08/2020
	Motivation : Echéance de l'usage non soutenu dans le cadre du renouvellement de l'autorisation de mise sur le marché du produit				
15853106 Tabac*Trt Part.Aer.*Cicadelles	0,125 L/ha	2/an	-	31/08/2019	31/08/2020
	Motivation : Echéance de l'usage non soutenu dans le cadre du renouvellement de l'autorisation de mise sur le marché du produit				
15853101 Tabac*Trt Part.Aer.*Pucerons	0,125 L/ha	2/an	-	31/08/2019	31/08/2020
	Motivation : Echéance de l'usage non soutenu dans le cadre du renouvellement de l'autorisation de mise sur le marché du produit.				
16953113 Tomate*Trt Part.Aer.*Chenilles phytophages	0,075 L/ha	2/an	3	31/08/2019	31/08/2020
	Motivation : Echéance de l'usage non soutenu dans le cadre du renouvellement de l'autorisation de mise sur le marché du produit.				
16953111 Tomate*Trt Part.Aer.*Cicadelles, punaises et psylles	0,125 L/ha	2/an	3	31/08/2019	31/08/2020
	Motivation : Echéance de l'usage non soutenu dans le cadre du renouvellement de l'autorisation de mise sur le marché du produit				

Liste des usages arrivés à échéance

Usages	Dose d'emploi	Nombre maximum d'applications	Délai avant récolte (jours)	En cas d'arrivée à échéance	
				Date limite pour la vente et la distribution	Date limite pour le stockage et l'utilisation des stocks
16953112 Tomate*Trt Part.Aer.*Coléoptères phytophages	0,075 L/ha	2/an	3	31/08/2019	31/08/2020
Motivation du retrait : Echéance de l'usage non soutenu dans le cadre du renouvellement de l'autorisation de mise sur le marché du produit.					
16953112 Tomate*Trt Part.Aer.*Coléoptères phytophages	0,05 L/ha	2/an	3	31/08/2019	31/08/2020
Motivation : Echéance de l'usage non soutenu dans le cadre du renouvellement de l'autorisation de mise sur le marché du produit.					
16953104 Tomate*Trt Part.Aer.*Pucerons	0,125 L/ha	2/an	3	31/08/2019	31/08/2020
Motivation : Echéance de l'usage non soutenu dans le cadre du renouvellement de l'autorisation de mise sur le marché du produit.					
16952101 Tomate*Trt Sol*Ravageurs du sol	0,075 L/ha	2/an	28	31/08/2019	31/08/2020
Motivation : Echéance de l'usage non soutenu dans le cadre du renouvellement de l'autorisation de mise sur le marché du produit.					
12703101 Vigne*Trt Part.Aer.*Acarie	0,2 L/ha	2/an	7	31/08/2019	31/08/2020
Motivation : Echéance de l'usage non soutenu dans le cadre du renouvellement de l'autorisation de mise sur le marché du produit.					